

Description

L'encre de sérigraphie ORALITE® Série 5018 est un système monocomposant solvanté à durcissement rapide qui, après durcissement, présente une surface brillante, très stable aux intempéries en plusieurs tailles de conteneurs allant de 800 à 4000 ml.

- Encre de sérigraphie ORALITE® 5018-020 jaune
- Encre de sérigraphie ORALITE® 5018-030 rouge
- Encre de sérigraphie ORALITE® 5018-035 orange
- Encre de sérigraphie ORALITE® 5018-050 bleu
- Encre de sérigraphie ORALITE® 5018-060 vert
- Encre de sérigraphie ORALITE® 5018-080 marron
- Encre de sérigraphie ORALITE® 5018-073 grise
- L'encre de sérigraphie ORALITE® 5018-070 noire a une formulation couvrante.

Domaines d'utilisation

L'encre de sérigraphie ORALITE® a été conçue spécialement pour l'impression de films rétro réfléchissants ORALITE® à matériau frontal en résine alkyde, en film acrylique ou PVC. Les impressions réalisées sur les films rétro réfléchissants ORALITE® de couleur 010 (blanc) conviennent à la fabrication de panneaux de signalisation routière.

Conseils de mise en œuvre

Stockage et transport :	Les récipients à encre doivent être conservés dans un endroit sec et abrité à des températures comprises entre 15 et 40° C. Lors du transport, la température ne doit pas chuter en-dessous de 5° C pendant plus de 24 h. La durée de conservation des récipients fermés est de 2 ans. Toujours bien refermer les récipients après utilisation et les finir dans un délai de 3 mois.
Prétraitement de l'encre	Toutes les couleurs doivent être prêtes à l'emploi au moment de la production. Avant l'impression, l'encre doit être bien mélangée à la main ou par un agitateur électrique. Après le mélange et un période de repos d'environ 10 minutes pour le dégazage, l'encre de sérigraphie est prête à l'emploi. Lorsqu'un conteneur utilisé précédemment est rouvert, une dilution pourrait être nécessaire.
Additifs pour encre d'impression	En cas de défauts d'impression, il est possible d'utiliser le diluant PUV (article n° 345900010), le retardant SV1 (article n° 345900011) et l'agent modificateur d'impression ES (article n° 345900023). Il est conseillé ne pas dépasser des proportions de 3 % de diluant <u>ou</u> de 1,5 % de retardant et 0,5% d'agent modificateur. Veuillez vous référer aux instructions d'application du film rétro réfléchissant ORALITE® pour davantage d'informations
Pochoirs pour sérigraphie	Les pochoirs pour sérigraphie doivent être réalisés uniquement en tissu de valeur 61-64 (armure 1:1).
Préparation de l'impression	Nettoyer le pochoir pour sérigraphie et les raclettes (raclette de pression et raclette égalisatrice) avec un produit nettoyant approprié. Essuyer chaque film avec un chiffon retenant la poussière.
Mise en œuvre	Le respect de l'utilisation des pochoirs pour sérigraphie recommandés et des instructions d'application garantissent que les impressions couleur réalisées sur les films rétro réfléchissants ORALITE® sont conformes aux couleurs spécifiées au plan international en lumière du jour. Les impressions sur des produits blancs conçues pour la sérigraphie répondent aussi aux spécifications photométriques de la couleur imprimée. Veuillez vous référer à la fiche d'information technique et aux instructions d'application du film rétro réfléchissant.

Séchage

L'évaporation des solvants déclenche le durcissement du film. Le temps de séchage dépend beaucoup de la température ambiante, de l'humidité et des conditions de séchage. En cas de séchage sur claies, il faut assurer une bonne circulation de l'air pendant les 30 premières minutes. Les impressions peuvent être empilées en petites piles (de 10 cm [4 po] max.) une fois entièrement sèches. La température de mise en œuvre et de durcissement ne doit pas être inférieure à 15° C [60° F]. L'humidité conseillée est comprise entre 30% et 50%. La période de séchage est de 48 heures, le produit est complètement durci au bout de 8 jours environ. Une fois le durcissement correctement effectué, le film d'encre est très stable aux produits chimiques et aux intempéries et très résistant aux sollicitations mécaniques. Il n'est pas nécessaire d'appliquer un vernis transparent.

Impression en plusieurs couleurs Les impressions en plusieurs couleurs doivent se faire par superposition.

Étiquetage et informations sur la sécurité

Il existe pour les encres de sérigraphie ORALITE® des fiches de données de sécurité actualisées, qui fournissent toutes les données liées à la sécurité et les procédures d'étiquetage conformément aux spécifications actuelles sur les substances dangereuses et aux spécifications européennes. Veuillez vous référer à la page du produit sur www.orafol.com pour plus d'informations détaillées.

Tous les produits sont conformes à la norme ISO 9001 : produits certifiés environnement de production et sont traçables via leur numéro de lot individuel.

REMARQUE IMPORTANTE

L'utilisation des films ORALITE® doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour tout complément d'information, adressez-vous directement à ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis pendant l'ensemble du processus de production à un contrôle de qualité minutieux garantissant que les produits qui vous sont livrés sont de qualité courante et ne présentent pas de vices de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des résultats de recherche considérés comme fiables par l'entreprise, mais qui ne sauraient donner lieu à une quelconque garantie. En raison de la grande diversité des possibilités d'utilisation des produits ORALITE® et de l'émergence permanente de nouvelles utilisations, l'acheteur doit soigneusement vérifier que le produit et ses performances conviennent bien à l'utilisation prévue et assumer tous les risques liés à cette utilisation. Toutes les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou ne sont pas effectuées conformément aux directives de mise en œuvre d'ORAFOL. La résistance dans le temps des panneaux dépend d'une multitude de facteurs, comme la nature et la préparation du support, le respect des directives de mise en œuvre, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL n'assume aucune responsabilité pour les défauts dus à l'utilisation sur un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface. Vous trouverez des précisions dans le document de garantie publié par ORAFOL sur le site www.orafol.com.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.